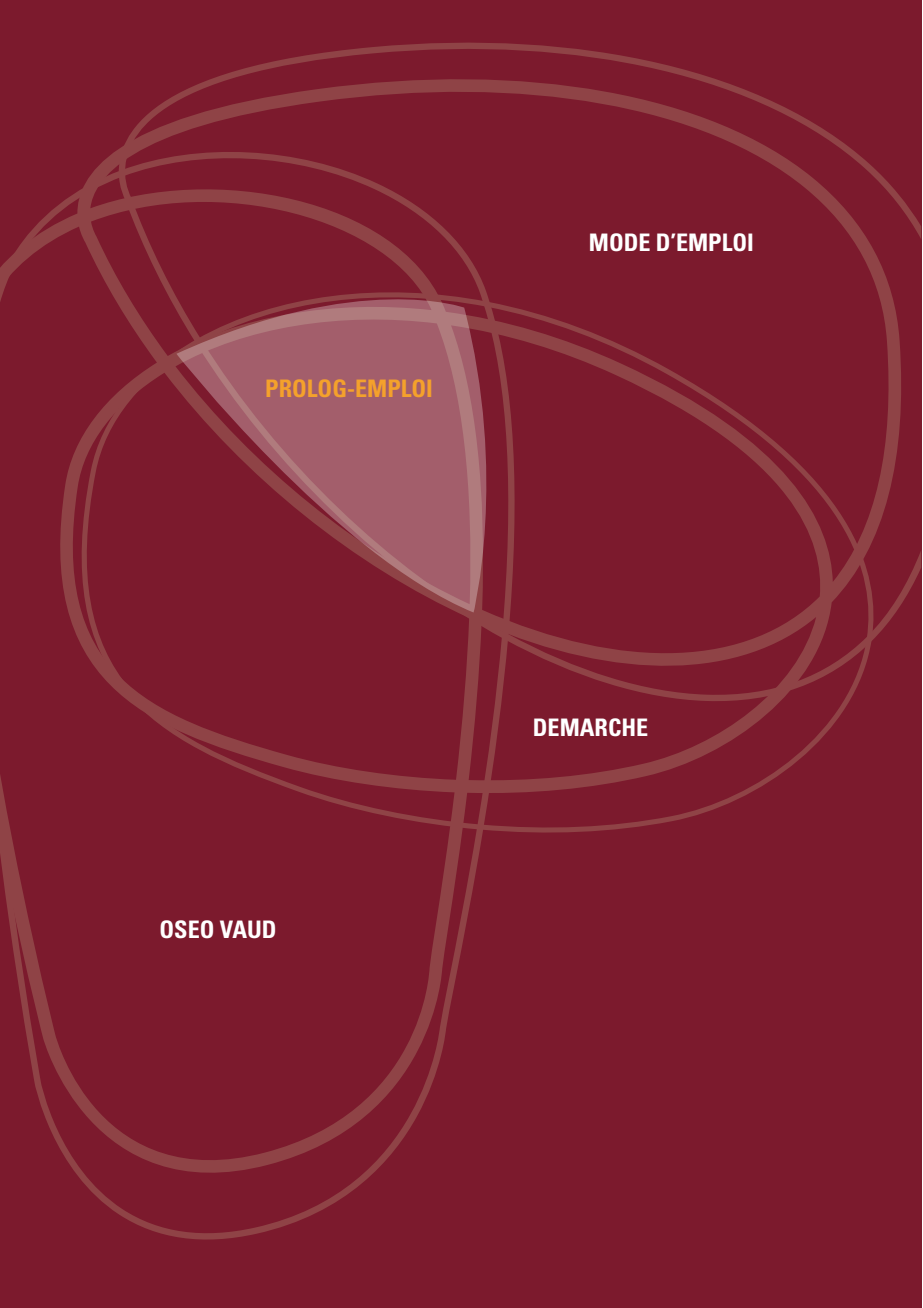




prolog-emploi



prolog-emploi

Depuis de nombreuses années, l'Etat de Vaud en collaboration avec des organismes privés met en place des programmes pour l'insertion professionnelle des chômeurs et des bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI). Les institutions du domaine santé/social participent à ces programmes en accueillant des personnes aux statuts divers: PET, stagiaires, civilistes...

ProLog-emploi est une mesure offerte à **des bénéficiaires du RI non suivis par les ORP**. Elle se caractérise notamment par un **CDD d'une durée de 10 mois**, par le statut des participants qui sont **employés par l'institution** (hors dotation) et par un **accompagnement individualisé** durant toute la durée du programme.

ProLog-emploi est une association fondée par trois organisations spécialisées dans le domaine de la réinsertion socioprofessionnelle: **DEMARCHE, OSEO VAUD** et **MODE D'EMPLOI**.

Leur but : mettre en commun leurs compétences au service du projet initié par le Département de la Santé et de l'Action sociale : « emplois d'insertion dans le secteur sanitaire, médico-social et socio-éducatif ».

ProLog-emploi a pour objectif d'accompagner la réinsertion de personnes au bénéfice du revenu d'insertion et de favoriser et soutenir le développement d'emplois au sein d'institutions du secteur médico-social et au sein des garderies et crèches du réseau public du Canton de Vaud.

Elle propose un suivi individualisé aux bénéficiaires RI en recherche d'un emploi durable et offre aux employeurs un outil qui facilite l'engagement, l'intégration et le maintien dans l'emploi.



Objectifs opérationnels du programme de ProLog-emploi

- Répondre au plus près aux besoins en personnel des institutions partenaires
- Sélectionner et préparer les candidats
- Accompagner le participant et l'institution durant toute la durée du programme
- Placer dans un emploi durable les participants ayant achevé avec succès les différentes phases du processus

Durée

CDD de 10 mois au maximum (le suivi est assuré durant les 10 mois)
Période d'essai de 3 mois (au maximum)

3 acteurs clé

Des personnes au bénéfice du Revenu d'Insertion, ayant effectué préalablement une mesure d'insertion socioprofessionnelle les préparant à l'emploi. Ces bénéficiaires ne sont pas suivis par un ORP et sont décidés à réussir leur insertion professionnelle. Nous ciblerons particulièrement les personnes en charge de famille et à la recherche d'emploi à temps partiel.

Des employeurs proposant des emplois et soucieux d'engager des collaborateurs fiables.

Des conseillers à l'écoute, qualifiés et engagés dans le processus d'accompagnement.

Vos avantages

- Des ressources humaines supplémentaires financées hors budget
- Un financement supplémentaire accordé pour l'encadrement du nouveau collaborateur
- Une évaluation précise de vos besoins
- Une sélection rigoureuse des candidats
- Des candidats connus et déjà évalués en activité précédemment
- Un suivi approprié par un conseiller qualifié tout au long des 10 mois
- Une phase de formation financée en cas de besoin (en s'appuyant sur les dispositifs de formation en place)
- Un gain de temps et financier lors du recrutement
- Une intervention rapide et un spécialiste à disposition en cas de besoin

Modalités de financement et contractuelles

Les emplois d'insertion de moyenne durée sont financés en dehors de la dotation des institutions.

Une facture mensuelle sera adressée par les institutions au Service de Prévoyance et d'Aide Sociales comprenant le salaire, les charges sociales et CHF 800.-/mois pour financer l'encadrement du nouveau collaborateur. Le contrat de travail avec le bénéficiaire sera effectué selon les normes de chaque institution.

Par ailleurs, une convention de collaboration, stipulant les engagements de chaque partie, sera conclue entre l'institution et ProLog-emploi.

Processus d'accompagnement

1ère étape :

Collecte des besoins

- L'institution intéressée contacte ProLog-emploi pour lui faire part de ses besoins, elle établit le profil, en collaboration avec le conseiller ProLog-emploi, du poste à pourvoir.
- Le conseiller ProLog-emploi prospecte auprès des institutions du secteur social/sanitaire, il analyse avec l'employeur les besoins potentiels.

2ème étape :

Matching

Le conseiller ProLog-emploi sélectionne les candidats, analyse la demande et le parcours, s'assure de la faisabilité du projet professionnel et de la motivation de la personne.

3ème étape :

Recrutement

Le conseiller ProLog-emploi présente le ou les candidats sélectionnés et collabore avec l'employeur pour le processus de recrutement.

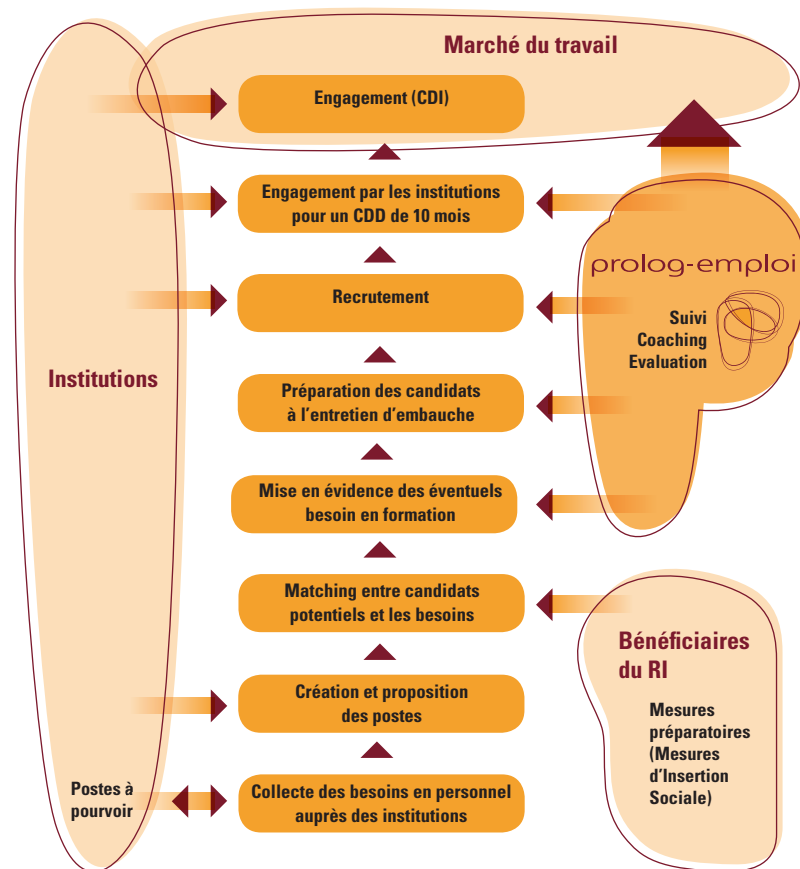
4ème étape :

Suivi, encadrement et évaluation

Un accompagnement individualisé est mis en place tout au long de la mesure. Les objectifs et les moyens sont fixés d'un commun accord entre les trois parties.

- Favoriser l'adaptation et l'intégration à un nouvel environnement professionnel
- Evaluer les compétences et identifier les besoins en formation
- Consolider la motivation
- Prévenir les problèmes et aider à leur résolution

Processus de déroulement de la prestation de l'association ProLog-emploi



Partenaires de cette prestation

avop

association vaudoise
des organisations privées
pour personnes en difficulté



Sous la responsabilité du



Département de la
santé et de l'action
sociale (DSAS)

Contact

Cindy von Bueren
Galerie St-François B | 1003 Lausanne
021 312 23 60 | 079 949 51 12
lucie.chapon@prolog-emploi.ch

www.prolog-emploi.ch